

Séance du 23 octobre 2008

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, convoqué le 17 octobre 2008, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Castel, MM. Lacassagne, Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Salducci, Pibouleau-Blain, MM. Soudre, Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, MM. Bergé, Ugalde, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Darmendrail à M. Escapil-Inchauspé ; Mme Demont à Mme Chevrel ; Mme Doucet-Joyé à Mme Durruty ; Mme Capdevielle à M. Aguerre ; Mme Loupien-Suarès à M. Bergé ; M. Barrère à M. Ugalde.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

OBJET : COOPERATION EUROPEENNE - Coopération décentralisée avec Veliko Tarnovo (Bulgarie) - Marché de Noël

Madame CHABAUD-NADIN présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre des actions de la coopération décentralisée entre villes européennes, la Ville de Bayonne a invité la Ville de Veliko Tarnovo (Bulgarie) à tenir un stand au marché de Noël.

Cette opération permet la présentation et la vente de produits d'artisanat bulgare ainsi que la promotion d'une offre touristique nouvelle pour Veliko Tarnovo et la Bulgarie.

Cette invitation se fait dans les conditions suivantes :

- mise à disposition d'un stand (2 600 € environ)
- prise en charge du logement de deux personnes pendant 4 semaines (1 500 € environ)

- prise en charge d'une bourse de 787,50 € pour chacune des deux personnes qui tiendront le stand pour la Ville de Veliko Tarnovo (deux personnes pour 4 semaines) :

- . Nina NESHEVA
- . Romyana STOYANOVA

Il est précisé que ces deux personnes sont artisans d'art à Veliko.

Je vous invite à adopter l'ensemble de ces dispositions dont le budget était prévu au BP 2008. Il vous est précisé en outre que la coopération décentralisée a fait l'objet d'une demande de subvention auprès du Ministère des Affaires Etrangères.

Adopté à l'unanimité.
Ont signé au registre les membres présents.